

DECISION n° F-05-A-1761 du 26 octobre 2005

ADDITIF n° 4 au CERTIFICAT D'APPROBATION C.E. DE TYPE

n° F-01-A-008 du 19 juin 2001

Le présent additif concerne l'instrument de pesage à fonctionnement non automatique PRECIA MOLEN SERVICE type X201-As, qui diffère du modèle faisant l'objet du certificat précité par le fait de pouvoir utiliser en complément :

- Soit d'un dispositif indicateur pour cellule de pesée à sortie analogique, choisi parmi ceux indiqués dans le tableau suivant :

FABRICANT	TYPE	N° du certificat d'essai
PRECIA	Dispositif unité de traitement type X224 associé	LNE n° 04-02 du 26 février 2004 révisé
	Soit au dispositif terminal type X222-B	LNE n° 03-03 du 14 février 2003 révisé
	Soit au dispositif terminal type X223-B	LNE n° 02-09 du 16 décembre 2002 révisé
	Soit au dispositif terminal type X201-B	LNE n°01-03 du 4 avril 2001 révisé
	Soit au dispositif terminal I100..	LNE n° 01-09 du 22 octobre 2001
	Dispositif unité de traitement type X242 associé	LNE n ° 05-02 du 29 mars 2005
	Soit au dispositif terminal type X222-B	LNE n° 03-03 du 14 février 2003 révisé
	Soit au dispositif terminal type X223-B	LNE n° 02-09 du 16 décembre 2002 révisé
	Soit au dispositif terminal type X201-B	LNE n°01-03 du 4 avril 2001 révisé
	Soit au dispositif terminal I100..	LNE n° 01-09 du 22 octobre 2001

Les caractéristiques et les différentes fonctions du dispositif indicateur utilisé sont décrites dans le certificat d'essai correspondant.

- Soit, pour les récepteurs de charge en forme de "U", de pouvoir utiliser en complément du certificat d'approbation CE de type initial, un dispositif équilibreur et transducteur de charge composé de quatre capteurs identiques à jauges de contrainte choisis parmi ceux cités dans le tableau qui suit :

FABRICANT	TYPE	CERTIFICAT D'ESSAI
ATEX ou PRECIA	CMI	NMi TC 5718 du 15 mai 2000
ATEX ou PRECIA	A951	SDM N° 00.07 du 4 février 2000
ATEX ou PRECIA	CMA	NMi TC 2546 révision 1 du 1 novembre 2004 SDM N° C9409 du 29 avril 1994 LNE N° 03-04 du 3 juillet 2003

Les autres caractéristiques fixées par le certificat précité restent inchangées.

Pour le Directeur Général
Directrice Certification et Développement

Laurence DAGALLIER